



Réorganisation des services : vers un démantèlement du réseau de proximité

Réorganisation des services en 2018

- Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers des trésoreries de Baccarat et de Blâmont vers le SIP de Lunéville au 1^{er} janvier 2018.
- Transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers des trésoreries d'Haroué et de Saint Nicolas de Port vers le SIP de Nancy Sud Est au 1^{er} janvier 2018.
- Fusion du SIE de Longwy avec le SIE de Briey au 1^{er} janvier 2018.
- Transfert du siège du SPF de Toul à Nancy au 1^{er} septembre 2018 ⇒ création du SPF Nancy 2

La Direction a prévu une réunion avec les agents concernés en novembre.

Ceux qui désirent suivre la mission seront détachés au 1^{er} janvier avec une régularisation au 1^{er} septembre 2018.

FO DGFIP 54 a dénoncé les suppressions du recouvrement de l'impôt des dernières trésoreries mixtes vers les SIP dès le 1^{er} janvier 2018, ainsi que la fusion des SIE et le regroupement des SPF à Nancy.

Pour **FO DGFIP 54**, ces opérations ont pour conséquence le démantèlement du réseau de proximité.

Face à nos inquiétudes, la Direction nous répond qu'elle doit s'adapter et ceci passe par des restructurations !

Fusion des RAN de Nancy, Toul et Pont à Mousson le 1^{er} septembre 2018

La Direction Générale a donné son accord pour modifier le périmètre de la RAN de Nancy en la fusionnant avec celles de Toul et Pont à Mousson le 1^{er} septembre 2018.

Cette nouvelle configuration permettra dorénavant d'obtenir certains vœux par le mouvement local, mais elle engendra plus d'incertitude concernant les mutations nationales.

Création de la brigade patrimoniale en DIRCOFI.

La création de la brigade patrimoniale en DIRCOFI va engendrer la perte d'une partie des DFE (dossiers à forts enjeux) du PCR (Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine).

Vos élus **FO DGFIP 54** s'interrogent sur les conséquences concernant l'organisation du service.

La Direction nous répond que les agents du PCR se repositionneront davantage sur les infra-DFE.

FO DGFIP 54 a rappelé ses positions concernant la création de cette brigade :

- Opposition au démantèlement des services.
- Maintien de cette technicité au niveau local.
- Conservation de la proximité géographique des services de contrôle et de gestion.
- Rejet de toute tentative de régionalisation ou d'interrégionalisation du contrôle.

Modification des horaires de l'accueil du public au guichet de la trésorerie de Neuves-Maisons

Vos représentants **FO DGFIP 54** sont bien conscients que les fermetures au public peuvent soulager les collègues de manière temporaire.

Mais on ne peut cautionner un recul du service public et on ne peut nier que les fermetures risquent de reporter le flux des contribuables aux autres jours d'ouverture provoquant ainsi une masse de travail plus conséquente.

FO DGFIP 54 rappelle également que l'ouverture d'un site n'est justifiée que par l'accueil du public.

En effet, la Direction nous affirme sans cesse que beaucoup de missions peuvent être réalisées à distance, et donc que sans accueil, la pérennité d'une structure n'est pas forcément justifiée...